



## PRESENTATION

Le label est en 1948 sous l'appellation Logis de France ; 3 hommes, s'unissent pour labelliser le 1er hôtel Logis en Auvergne. Tous trois ont le même objectif : lutter contre la désertification en milieu rural. Dès novembre 1949, la Fédération Nationale des Logis de France voit le jour. La chaîne connaît ensuite un succès rapide et se développe dans les départements français pour couvrir l'ensemble du territoire en moins de 20 ans. En 2007, la Fédération Nationale des Logis de France devient la Fédération Internationale des Logis.

La Fédération des Logis est le 1er réseau hôtelier volontaire en Europe avec plus de 3000 hôtels.

La démarche des Logis s'inscrit dans une logique originale qui combine une démarche tripartite (élus locaux, hôteliers et membres d'Organisme à Vocation Touristique Economique Générale) et un maillage territorial à travers tous les départements. Des associations départementales qui constituent la F.I.L. dotées d'un Président et d'un animateur.

Ce Label s'adresse à des professionnels de l'hôtellerie restauration, indépendants et volontaires, de taille humaine (moyenne nationale de capacité d'accueil : 19 chambres) qui souhaitent rejoindre une démarche qualité qui prône la cuisine savoureuse d'inspiration régionale à partir de produits naturels et de terroir, l'accueil personnalisé, l'hébergement alliant qualité de confort, modernité des équipements, dans un cadre authentique au goût du jour, l'invitation à la découverte en proposant des conseils personnalisés de visites et découvertes. Tous les Logis sont différents et affichent leur singularité, mais tous partagent un même état d'esprit.

Logis garantit une clientèle multipliée et diversifiée. Forts du meilleur taux d'occupation de l'hôtellerie indépendante, les Logis accueillent les particuliers comme les professionnels, ainsi qu'une importante clientèle internationale. Des clients fidèles réellement attachés à l'esprit logis.

Logis est reconnue par le niveau national à travers sa démarche Qualité Tourisme. La signature d'une convention passerelle entre Qualité Tourisme et le label régional Qualité Sud de France, permet aux adhérents Logis de bénéficier de Qualité Sud de France.

## MODALITES D'ADHESION

*Prendre contact avec L'association Départementale qui enverra divers documents (plaquette de présentation, grille de classement, tableaux de droits d'entrée et cotisations annuelles, exemplaires spécimens de contrats)*

Une fois les intentions du candidat confirmées:

- Pré-visite par l'Association Départementale
- Constitution d'un dossier d'adhésion
- Transmission du dossier d'adhésion par l'Association Départementale à la FIL
- Envoi d'un 'client mystère' par la FIL afin de procéder à la visite de classement. La visite mystère est suivie d'un débriefing ainsi que de la visite complète de l'établissement avec la grille de classement en vigueur.
- Dans un délais de 15 jours, le cabinet d'audit transmet à la FIL la grille de classement, d'audit, le compte rendu de visite, la grille Qualité tourisme
- Le dossier est présenté pour examen par le comité des labels, qui se réunit une fois par mois. Le Comité des Labels statue sur l'adhésion et classement de l'établissement à la vue de l'ensemble des composants du dossier.
- La notification de la décision est adressée simultanément au postulant et à l'Association départementale, dans un délai de 8 jours ouvrables suivant ladite réunion.
- L'hôtelier « nouvel affilié » reçoit en même temps que la notification d'adhésion, un kit de bienvenue comprenant entre autre : contrats, statuts, règlements intérieurs, login et mot de passe afin d'accéder à l'extranet et à la centrale de réservation, une plaque millésimée, une notification personnalisée de Qualité Tourisme, un dossier d'information sur la Chaîne

## CRITERES DE LABELLISATION

Respect des critères de qualité liés au classement en 'cheminées' et 'cocottes'.

La grille de classement est revue tous les 3 ans. Elle définit les incontournables 'qualité' et comporte 500 critères. Quelques exemples de critères : équipements, nouvelles technologies, décoration, restauration, critères humains, environnement, développement durable...

### **DUREE DE L'ENGAGEMENT**

Aucune durée d'engagement par contre chaque établissement est visité tous les 3 ans dans le cadre d'audit de reclassement (qui peut déboucher sur un maintien du classement, une promotion, une rétrogradation, voire une radiation, si l'établissement ne respecte pas la charte Logis).

Il existe également un service suivi qualité (traitement, recueil et transmission aux établissements Logis des observations, compliments et réclamations des clients) qui permet de suivre les établissements et de statuer sur leur maintien ou non au sein des Logis (cette remise en cause peut avoir lieu à tout moment).

Tout établissement Logis peut choisir à tout moment de quitter la chaîne.

Le Label est attaché à l'exploitant, en cas de vente, le nouvel acquéreur, s'il souhaite s'engager dans la démarche Logis, doit en faire la demande auprès de l'Association Départementale et procéder aux démarches d'adhésion habituelles.

### **CONTACTS**

Association Départementale des Logis de l'Hérault

Maison du tourisme – Avenue des Moulins

34184 Montpellier cedex 4

Tels : 04 67 67 67 28 / 06 76 67 48 24

Fax : 04 67 67 71 77

contact@logis-de-france-herault.com

<http://www.logis-de-france-herault.com>

### **EN RESUME**

Adhérer aux Logis, c'est :

- adhérer à la 1ère chaîne hôtelière indépendante d'Europe et 2ème au niveau mondial,
- profiter de l'efficacité, de la notoriété et des avantages d'un réseau d'exception
- faire partie d'un réseau à la politique de qualité exigeante
- profiter de la force d'une chaîne, en toute indépendance
- se positionner dans un marché dynamique pour une clientèle variée
- bénéficier d'une communication offensive et performante
- disposer d'une centrale de réservation performante, gage de réussite et d'apport de chiffre d'affaire immédiat.

HÉRAULT TOURISME  
AGENCE DE DÉVELOPPEMENT  
TOURISTIQUE

Maison du Tourisme,  
Avenue des Moulins,  
34184 Montpellier Cedex 4  
Tél. : +33 (0)4 67 67 71 71  
herault-tourisme.com  
adt-herault.fr



@HeraultTourismePro